

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2016 DU DELEGATAIRE

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, rappelle que, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) est un service public local chargé de :

- conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- contrôler les installations d'assainissement non collectif existantes ou neuves. Les installations existantes sont ainsi contrôlées tous les 4 ans dans le cadre du contrôle dit de bon fonctionnement.

CONSIDERANT que la commune compte 215 installations d'assainissements non collectifs au 31 décembre 2016,

CONSIDERANT que l'activité du service, au titre de l'année 2016, se répartit comme suit :

1- Contrôles des installations au titre du bon fonctionnement :

Classement des installations contrôlées en bon fonctionnement	Nombre
non-conforme – risque santé – travaux sous 4 ans ou 1 an en cas de vente	32
non-conforme – installation incomplète – travaux sous 1 an uniquement en cas de vente	44
Absence de non-conformités – défaut d'entretien ou d'usure	3
Absence de non-conformités	1
TOTAL des installations visitées en 2016	80

2- Contrôles des installations neuves

- contrôle de conception : 6 contrôles conformes
- contrôle de réalisation : 2 contrôles dont 1 conforme et 1 non conforme

3- Contrôles dans le cadre de cessions immobilières

- 1 contrôle non conforme

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 12 octobre 2017,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous » et 8 voix contre des groupes « Ensemble et autrement pour Landivisiau » et « Union citoyenne pour Landivisiau »,

APPROUVE le rapport annuel 2016 relatif au S.P.A.N.C.

Envoyé en préfecture le 25/10/2017
Reçu en préfecture le 25/10/2017
Affiché le
ID : 029-212901052-20171025-2017513-DE

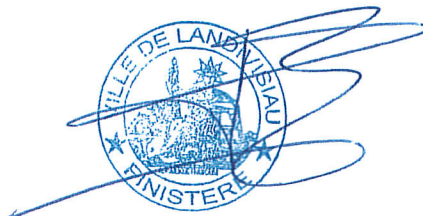
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	21
CONTRE	8

Fait à Landivisiau, le 20 octobre 2017.

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le.....2.5.OCT.2017
Et de la publication, le...2.5.OCT.2017..
Fait à Landivisiau, le.....2.5.OCT.2017
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. NanTEL', is written over the text of the Director General of Services.